



LA GRANDE DÉMISSION AU CANADA



Jean-Claude Bernatchez, Ph. D.,
Professeur titulaire, Relations industrielles,
Université du Québec « Trois-Rivières »
Directeur, Observatoire des relations de travail

La grande démission représente un décrochage à l'endroit des formes traditionnelles d'organisation du travail. Elle sollicite un nouveau rapport entre les travailleurs et le travail. Elle représente un phénomène singulier qui ne s'était jamais manifesté auparavant. Le rapport entre l'homme et le travail

s'est transformé. L'emploi dans sa forme antérieure fait l'objet d'un refus collectif. Ce phénomène de société concerne d'abord les jeunes mais il migre lentement vers les salariés âgés ou les travailleurs autonomes, à la recherche d'un boulot source d'une meilleure qualité de vie.

La grande démission est à la fois informelle et formelle.

Informellement, on assiste à une montée de l'intention de changer d'emploi. En début 2022, 31% des Canadiens songeaient à se trouver un autre emploi en cours d'année¹. En fait, selon les études, l'intention de changer d'emploi fluctue de 19% à 40%.

Formellement, cette intention, au Canada, ne s'est pas encore traduite en actes, contrairement aux États-Unis. Cela étant, la pénurie de main-d'œuvre augmente la capacité des salariés de changer d'entreprise à leur guise. Il est donc possible que l'intention précitée, si elle persiste, se concrétise éventuellement.

La grande démission est également individuelle et collective.

Au plan individuel, les jeunes vivent une condition distincte de celle de leurs parents ou de leurs grands-parents². Ils peuvent compter maintenant sur une technologie sophistiquée. Ce contexte technique soulage l'effort humain et rend le travail traditionnel plus contournable. En outre, dans une famille, les deux conjoints sont généralement en situation d'emploi. Ainsi, deux réalités sont observables : d'abord la famille devient plus complexe à gérer. Ensuite, l'entreprise doit composer avec moins de flexibilité familiale. Par exemple,

Revue internationale sur le travail et la société, 2022, Volume 20, Numéro 21, Août [2]

www.uqtr.ca/revue_travail

si un enfant est malade, un conjoint doit s'absenter du travail ce qui n'était pas le cas lorsque l'un des deux restait à domicile.

Au plan collectif, le droit social a évolué vers une meilleure responsabilisation des employeurs à l'endroit des besoins familiaux de la force active. Ainsi les citoyens ont maintenant accès à des congés sociaux ou parentaux ainsi qu'à un régime de vacances annuelles augmentées. En outre, au Canada, environ 30% des emplois se prêtent au télétravail³. Le recours au travail à distance représente un facteur d'équilibre entre les exigences de l'entreprise et celles des familles. Mais son usage n'est pas généralisé. Finalement, vient la pénurie de main-d'œuvre⁴ qui prend essentiellement racine du refus des boomers (nés entre 1945 et 1960) de reproduire les tailles familiales qui les ont fait naître. En effet, le taux de natalité, par millier d'habitants, était de trente en 1955. Il s'est affaïssé graduellement jusqu'à un peu moins de dix en 2021 soit trois fois moins⁵. Par conséquent, les jeunes ne sont pas en nombre suffisant pour remplacer les âgés qui sortent du marché du travail.

Mais les jeunes ont compris le pouvoir que cette réalité démographique leur attribuait. Reste à savoir comment ils s'organiseront pour faire valoir leurs exigences. Conscients de leur rareté, ils pratiquent entre eux de nouveaux modes de communication qui sollicitent abondamment les médias sociaux. Par conséquent, pour créer une solidarité circonstancielle en vue d'améliorer leurs conditions de travail, les jeunes n'ont peut-être plus besoin de recourir aux luttes collectives qui ont fait les belles années des boomers. Car il est

Revue internationale sur le travail et la société, 2022, Volume 20, Numéro 21, Août [3]

www.uqtr.ca/revue_travail

d'ores et déjà démontré que le caractère informel des médias sociaux ne restreint pas pour autant leur potentiel pour faire valoir des intérêts collectifs. La génération Z, ou les milléniums, nés depuis 1995, est à la conquête du monde⁶, ce qui est dans l'ordre des choses.

Où sont passés les jeunes ! Ils sont là, mais en nombre limité. Ainsi, le virage générationnel est mis en échec. S'ajoutent les droits sociaux sous la forme de congés qui, en boostant l'absentéisme industriel, accentuent à leur tour la pénurie de la main-d'œuvre. Dans ce contexte impitoyable, nul choix de recourir à la main-d'œuvre étrangère si la compétence recherchée s'y trouve ou développer une robotisation apte à remplacer une partie du travail humain.

Reste le travail pénible, difficilement robotisable, qui s'effectue en présentiel comme les soins de santé qui augmentent dans une société vieillissante. Est-ce que les jeunes accepteront d'accomplir ces tâches exigeantes ? Ce n'est pas certain qu'ils le fassent tenant compte de leur pénurie mais aussi de leurs valeurs principales fondées sur la famille et les loisirs. Si tel est le cas, la conséquence sera glaciale. Car les boomers n'ont pas pris soin de renouveler les tailles familiales qui les ont fait naître. Ils risquent donc d'en payer le prix fort soit celui de vieillir sans soin suffisant même si bon nombre d'entre eux ont les moyens financiers pour se faire soigner. Car l'argent ne saurait mobiliser des ressources humaines qui n'existent pas. Hé les boomers, par devant, le « Mur » !

¹ <https://www.roberthalf.ca/en/robert-half-research-points-to-job-optimism-among-canadian-workers>

² <https://www.erudit.org/fr/revues/ref/2004-v10-n1-2-ref995/011840ar/>

³ Bernatchez, Jean-Claude, (2022), Implanter le télétravail dans l'entreprise, Revue internationale sur le travail et la société, Volume 20, Numéro 2, Février.

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/FWG/GSC/Publication/280/3/8542/1/579691/8/O0004034516_IMPLANTER_LE_T_L_TRAVAIL_DANS_L_ENTREPRISE.pdf Voir également les données de

Statistique Canada <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00012-fra.htm>

⁴ <https://www.revuegestion.ca/penurie-de-main-douvre-la-catastrophe-annoncee>

⁵ Voir Statistique Canada, Base canadienne de données sur l'état civil,

https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3231

⁶ <https://www.lapresse.ca/societe/2021-02-18/la-generation-z-a-la-conquete-du-monde.php>